

This is a certificate attesting that Mr. Frédéric Théodore Kastler accepted to join the army in the 14th artillery regiment. He was born February 5th 1827 in Mittelbergheim, son of Jean Henry (see Les droits de vente de tabac pour Jean Henry Kastler) and Caroline Rieffel. He was 1m 72cm tall and was in good health to join this corp. He agreed to join the army for 7 years. Signed in Strasbourg on November 10th, 1846 by the surgeon-major and the colonel of the regiment.

Il s'agit d'un certificat attestant que M. Frédéric Théodore Kastler a accepté de rejoindre l'armée dans le 14e régiment d'artillerie. Il est né le 5 février 1827 à Mittelbergheim, fils de Jean Henry (voir Les droits de vente de tabac pour Jean Henry Kastler) et de Caroline Rieffel. Il mesurait 1m 72cm et était en bonne santé pour rejoindre ce corp. Il a accepté de rejoindre l'armée pendant 7 ans. Signé à Strasbourg le 10 novembre 1846 par le chirurgien-major et le colonel du régiment.

Dies ist eine Bescheinigung, aus der hervorgeht, dass Herr Frédéric Théodore Kastler zugestimmt hat, sich der Armee im 14. Artillerie-Regiment anzuschließen. Er wurde am 5. Februar 1827 in Mittelbergheim als Sohn von Jean Henry (siehe Les droits de vente de tabac pour Jean Henry Kastler) und Caroline Rieffel geboren. Er war 1 m 72 cm groß und bei guter Gesundheit, um sich diesem Unternehmen anzuschließen. Er erklärte sich bereit, sich für 7 Jahre der Armee anzuschließen. Unterzeichnet in Straßburg am 10. November 1846 vom Chirurgenmajor und Oberst des Regiments.

10.11.1846

CERTIFICAT D'ACCEPTATION

(1) Nom du militaire.

Délivré par l'Autorité militaire au S.^r(1) *Kastler, Frédéric-Théodore,*
qui a déclaré vouloir contracter un engagement *volontaire*
pour ~~continuer~~ servir dans l'armée.

14.^e RÉGIMENT d'Artillerie

(2) Indication du grade et du corps de l'officier qui délivre le certificat.

(3) Indiquer ici, si c'est un docteur en médecine ou en chirurgie, ou un officier de santé employé aux actes de l'état civil ou de la police judiciaire, ou d'un hôpital militaire ou civil.

(4) Nom, prénoms et grade du militaire qui désire se rengager.

(5) Indiquer les marques particulières.

(6) Indiquer ici la date de libération.

(7) Indication de l'arme.

Nous soussigné(2) *Colonel commandant le 14.^e régiment d'artillerie,*
certifions, 1.^o que nous avons fait visiter en notre présence par le

S.^r (3) *Sergent, Chirurgien Major au dit régiment,*

le S.^r (4) *Kastler, Frédéric-Théodore,*

né le *1^{er} février 1827,* à *Mittelbergheim,* dép.^t du *Rhin,*

fils de *Jean-Henry,* et de *Caroline Rieffel,*

domiciliés à *Mittelbergheim,* canton de *Barr,* dép.^t

du *Rhin,* cheveux *châtains,* sourcils *noirs,* front *ordinaire,*

yeux *noirs,* nez *moyen,* bouche *moienne,* menton *ronde,*

visage *ovale,* (5) *teint ordinaire.*

taille d'un mètre *720* millimètres, et qu'il résulte de cette visite

que le S.^r (1) *Kastler, Frédéric-Théodore,* n'est atteint d'aucune infirmité,
qu'il est sain, robuste et bien constitué;

2.^o Que le S.^r (1) *Kastler, Frédéric-Théodore,* admis à ~~se~~ s'engager
pour *sept* ans, ~~a droit à son congé définitif du service actif le~~

(6) *10 novembre 1846,* et qu'il a toujours tenu une bonne
conduite pendant son séjour au corps;

3.^o Qu'il a la taille et les autres qualités requises pour être reçu
~~à continuer ses services~~ dans l'armée, et spécialement celles exigées
pour (7) le *14.^e régiment d'artillerie.*

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat, signé
de nous et du S.^r (3) *Sergent, Chirurgien-Major.*

Fait à *Strasbourg* le *10* Novembre 1846.

Le Chirurgien Major,

Le Colonel,